

1

Réunion du jeudi 29 Mai à la Halle à Marini
des marins et d'un groupe d'Armateurs.

Réunion prév. à 16^h

Elle commença à 16^h30 et groupe environ 300 personnes.

Entre la réunion du M. M. qui a précisé que un grand nombre de marins soit présent

et précis que cette réunion a lieu sans aucun but politique, mais seulement en se préoccupant de la situation actuelle au fait de la guerre générale.

Il considère que cette réunion est une preuve de contact afin de se mieux connaître et de comprendre ensemble les problèmes de chacun sous l'esprit du parti, mais avec un esprit d'ouvertures nouvelles pour tous les problèmes actuels. Abordant le problème des revendications en analysant les conditions qui ont été soumises à l'Armement M. M. précis que ces revendications ont fait l'objet d'une note qui a été remise à chaque marin par l'entremise de ses collègues armateurs. Ces revendications sont toutes justifiées mais par souvent facile à mettre en application.

Admet qu'il existe des problèmes particuliers à La Rochelle et insiste sur le fait que les équipages n'ont jamais dialogué directement comme aujourd'hui.

il leur est possible de le faire. Note que les hommes publics laisser l'Industrie de la pêche en attente contrairement à l'agriculture. Qu'il n'est pas possible de discuter certains points particuliers qui pourraient faire en une meilleure exploitation et des salaires plus forts. Alliance possible des marins et de l'Armement sous certaines conditions pour faire aboutir leurs revendications et celles des armateurs.

À l'approche du marché commun, nous devons être solidaires les uns des autres, les revendications générales dans le travail entier sont justifiées mais le cas des marins est bien particulier. Piscine qui au cas de bonne pêche les remunerations peuvent être satisfaisantes, mais qui au cas de mauvaise pêche c'est le moins. Et reconnaissant que les armateurs trouvent cela normal et qu'il est bien d'accord pour tant au moins une solution à ce problème. Il n'est pas le fait que les armateurs auraient été informés des raisons de cette guerre et précis que les ports de Boulogne et Calais ne sont pas touchés par cette guerre.

16⁴³⁷ M^r Bobiné Secrétaire du Syndicat des marins constate que le dialogue est ouvert parce qu'il y a la guerre et n'est pas d'accord avec M^r Meunier

sur le bilan d'exploitation qui a fait l'objet
 de la note au marin du 24 Mai et exprime un
 doute sur la valeur des chiffres qui ont été annoncés
 le principal problème étant pour lui le prix
 bas insatiable du poisson et considère que seule il
 a tenté à différentes reprises de remédier à ce état
 de chose sans être suivi en cela par les armateurs
 qui dans de nombreux cas sont aussi marqués
 Il considère que seule les marins travaillent
 et que le travail qu'ils fournissent est insuffisamment
 rémunéré. Chaque fois que les prix baissent ou
 accusent le flambée, le Transport, les appartements très
 important, les fours froids, les fûts de marin etc...
 les marins sont les de cette situation et il est
 grand temps d'y remédier. les employés des armateurs
 bénéficient des fours froids, pas les équipages
 pourquoi? Eh ce qui concerne le travail des
 marins Boulogneais, Cancaleais et Louïslandais
 il meurt que ce n'est pas du tout certain et
 certifier que le giri en France est absolument générale
 Quand nous sommes en giri on nous connaît
 quand nous ne sommes pas en giri on nous
 oublie

4 (4)

Rappel du contact qui ait eu lieu entre M. Bobin et M. Balmat pour la muni au point des nouvelles conditions et précis que ces conditions ont fait l'objet d'une proposition de la part du syndicat des Armateurs. Quant aux problèmes du marché des poisons, il est toujours en cours d'étude et que sa muni au point est très difficile au fait de sa complexité. Il manque que nous ne sachions pas représenter à Bruxelles mais il espère que tout sera fait pour cela. La grande difficulté réside dans le fait que le poison est une denrée prohibée.

16^e M. Mme Armateur.

Exprime sa surprise que M. Bobin s'attaque directement au sujet du rapport qu'il a dressé au conseil. Cette solution n'aurait jamais été envisagée auparavant. Ses collègues ne sont pas tousquis et il propose qu'ils soient consultés par lui qui les informe. Propose à M. Bobin à ce qu'il renvoie lui-même un avis sur le rapport d'exploitation ou qu'il désigne pour le faire un comptable de son choix.

qui aurait la confiance des marins. M. Meunier s'est donc notamment mis le prix du matériel ^{début de} que dans l'exploitation entre pour une tâche importante Jean Foucourt Patron du Bearn dit que l'Amis est bon à mettre à la fraîche et qu'il n'en fait pas en parler, il connaît qui quand la dorade est vendue 100^F à l'incan elle est vendue au marché 500^F

17^{me} Janvier

Bien que les différents problèmes qui viennent d'être discutés soient ceux du poissonier marchand canthon salarié garantie ^{apparemment des faits} ont fait l'objet de sa part de plusieurs entretiens avec les marins et à la Marina Marchande lorsqu'il va à Bruxelles Président du Syndicat des armateurs. voici ces deux rappels qui concernent parfaitement les différents problèmes des marins étant lui-même ancien marin et ayant bien durant l'évolution de la pêche les marins ont le plus grand intérêt à être syndiqués pour le défense de la profession et la sauvegarde de leurs intérêts. Comme d'ailleurs ^{encore} avec l'Armement dont on se soucie toutefois les problèmes se rapprochent. Rappel notre position à l'approche du marché canthon et exprimer un regret que l'on ne parle jamais de la pêche à Bruxelles

6/2

et pris sa carrière en disant si tous et nous
nous ramassons mis alors on parle de nous
Cette position ne peut être réalisée qui a condamné
d'ailleurs syndiqués. Mais syndicat pas de résultat
Évoquant le problème de la garantie des salariés
à bord des chalutiers manquant à la part M. Langlois
considère que la plus part de ses collègues arrivent
à la part ne pourront pas assurer cette garantie
et le désarmement de certains chalutiers pourrait
^{Il est évident que} également. Nous allons vers le socialisme, qui il
est impossible de renverser la faillite. et que les
armateurs sont dans l'avenir plus que jamais
solidaires des patrons et des équipages qui devront
travailler à l'avenir ensemble pour entrer dans
l'économie de demain dans votre intérêt et
l'avenir en disant nous avons besoin de vous.

17/10 le patron du Rouville échappe à surprise
que l'armement auxquels il appartient fait faire
~~la partie~~ le prix fort aux équipages réalisant
aussi un bénéfice sur le dos des marins.
M. Bobini échappe que cet armement étant
disparu personne ne peut vérifier les comptes
il trouve toutefois qu'il est prêt à vérifier ou
faire vérifier par une personne compétente les
comptes d'éploration de M. Meunier.

17⁴/14 M. Merm

Rappel ce qui il a déjà dit à ce sujet et donne son accord pour que cette unification puisse s'effectuer. Et ses demandes à ce que l'on ne réduise pas cette faim affamé de gars qui concernent et amènent des pertes. Puis bien que nous ramassons ici ~~pour~~ une partie de nos amis au point les revendications profondément excluise-ment sans aucune idée politique.

17⁴/17 Mme Merm

Dit que si le mouvement de grève a été mis en route par 88 marins et qu'en conséquence les revendications sont de l'ensemble des marins sont satisfaites il le devront à leur camarade ils auront donc à renouer à la CGT le lien qui l'a engagé.

17⁴/18 M. Boulain

Le paiement du pourvoi de grève sera effectué à l'aide des ressources du F.R.O.M. qui se montent à peu près de 50 millions. Les Boulainvillais ont versé un milliard ^{de l'Etat} pour l'ensemble de l'industrie des pétres nous les Rochelais nous n'avons qui a un gain important.

Plusieurs voix éclatent dans la salle pour voter
 qui il soit procédé à un nouveau vote pour
 savoir si la guerre doit continuer ou s'arrêter.
 M. Balme presse que la première fois c'est
 à dire le Mardi 21 Mai la guerre a été déclarée
 par x voix contre x et qu'il a été
 confirmé le Mardi 28 Mai dans la salle de
 l'Oratoire par x voix contre x
 que la guerre est générale dans toute la France
 pour de nombreuses raisons ~~et~~ et que les succès
 maritimes sont assurés à ce moment pour
 obtenir de meilleures conditions de travail
 une rémunération plus forte pour les hommes catégorielle
 une rémunération décroissante avec l'âge et avec l'expérience
 Si le poisson du Thiers a été fourni au
 sera au F.R.O.M de payer le déficit

17⁴²³ - Le chef négociateur - du Chassenaux
 demande à ce que tous les problèmes du
 moment soient exposés avec brièveté que le
 Armement durant les difficultés du moment
 ne pourra pas toujours payer.

17⁴²⁴ M. Même

Confirme que les vinters seront remboursé avec
 l'aide de la caisse du F.R.O.M. et que des dispo-
 nitions ont déjà été prises à cet effet

après accord avec M. l'Administrateur des affaires
 Maritimes M. Bobinec et le Syndicat des
 Armateurs. Il précise que durant la négociation
 actuelle il est tout à fait d'accord pour reclamer
 l'aide de l'état tout comme le Comptoir mar-
 bique fait. Comme M. Tanqueray l'avait déjà
 fait il confirme la nécessité pour les marins
 d'être syndiqués en précisant toute fois qu'il
 existe de nombreux syndicats. Rappel le
 vote du Mardi 21 Mai où seulement 38 marins
 sur une effectif de 700
 ont voté pour leur candidature à la grève.

17th Juin M. Gauvry

En se présentant M. Gauvry rappelle que c'est à
 bien connu de tous ~~car ils étaient~~ et qui il
~~était~~ est ~~actuellement~~ remplacé au moment M. Bobinec
 en ce qui concerne les chantiers armés au
 minimum garantis. Premièrement que M. Bobinec avait
 admis des profits au Syndicat des armateurs
 et que des contre propositions ont été
 admises à M. Bobinec. Il expose la position
 des armateurs au minimum garantis et cite
 les chiffres qui ont été soumis à M. Bobinec.
 Concernant la chandeleur est compris dans le salaire
 M. Marin demande à ce que en aucun cas
 elle ne soit attachée au salaire M. Gauvry

en admet la théorie et y réfléchira
 M' Bohm intervint et expose rapidement son
 point de vue M' Gauy annula et mon si-
 coupe deux des propositions qui ci veulent de
 faire et des modifications qui ci ~~sont~~ y a
 l'interlocuteur d'y appeler la gare continue
 quand même malgré l'accord qui ci aura
 en une les équipes.

17th Aug

Réunis sur le problème des godailles un
 peu lourde qui du fait de leur importance
 plusieurs fois le faisons l'ouvrage le moins
 à l'usine car ce processus est commerciale-
 ssor dans un circuit parallèle à des cours
 soumis à un préjudice a être pratiquée à la
 halle à main. Il n'est malheureusement pas
 pour les châssis les godailles sont vendues
 à l'usine et le produit de la vente n'est
 ensuite repartie à chaque main comme cela
 a fait depuis longtemps pour les nappes
 au minimum garantie M' Gauy rappelant
 la parole priée que pour lui avec les
 nappes au minimum garantie il n'y a pas
 de problème majeur Chaque halle étant
 suspendue à ~~l'usine~~ ^{la partie} de la distribution

d'un petit godailler des fum's a la consommation
familiale ~~et une telle~~ elle est composé d'un ou
g't de poisson ~~dispo~~ et comprend le poisson de la mer
et le poisson de la rivière. C'est à dire que
une observation de sa part. Cette distinction
continuée avec la remarque d'un ^{M^{me}} ~~mais~~ ^{graveilleur} que
demanda pour quoi a l'Armement Auger l'équi-
page fait 13 part et la 130 étant destiné au
Capitaine d'Armement. Les marins d'Armement
ont trop de poisson dit il M^{me} Auger apprenant
la parole dit qu'il est à propos à cette pratique
et qu'il est souhaitable que l'instruction des
godaillers soit rendue à l'ancien. Tenant la
faillite des approts ne permet pas aux marins
de faire à l'ancien les triages nécessaires à leur
chiffre. Le poisson ^{estant} en majorité
comestible au poisson parallèle. La vente à
l'ancien permettrait avoir une meilleure remu-
neration des godaillers. Cela n'est pas que
le taux d'achat sur les quais étant toujours
plus faible qu'à l'ancien.

Cette discussion prend fin avec l'interrogation
du M^{me} Guérini à Patau du pêcheur qui précise
que nous nous éloignons du sujet de la réunion
qui avait été prévue pour raison à la morte
d'un homme si oui ou non les marins reproduiraient
la mort.

17th 55 M^{me} Gauzy

Rappel des interrogatoires qu'il a eu à Paris
à la Marine Marchande au sujet des combats
et que ses demandes qu'il a accomplies
en compagnie d'un ancien pêcheur de la place
n'ont abouti à rien. Il n'a pas gardé trace
des brefs entretiens de la partie sur l'appauvrissement
des fonds et précise que si aucun des pêcheurs
n'a été brisé elle est due à l'appétit des
pêcheurs artisans. En terminant il
dit il faut faire raison à ce coupure une
research pour assurer que le laisser tout le corps
en vie. M^{me} Menuchain et dimanche à M^{me}
Bottine si satisfaction était donnée aux demandes
certaines des marins les départs étaient assurés
ce qui lui paraît certain du fait des
accord mutuel de cœur entre les marins et les
employés de marine.

18^{me} M' Bobinie

Expose sur point de vue sur cette importante question en précisant que si sur le plan local la grève se termine sur le plan national elle ne se terminera pas, étant que la revendication concernant la main Marchand ne sera pas réalisée. La durée de la réprise du travail doit être fixée en accord avec les autres parts. Il convient de faire bon de l'indemnisation lorsque un marin est hospitalisé et d'après le haut chef fédéral de l'indemnité de vivre et de la prime de fonction du lieutenant de vaisseau que l'armement devrait aider du fait de la nécessité de la formation des familles et du renouvellement des cadres de la flotte. M' Bobinie s'interroge sur l'Intransit et le C^o Gouvernement armé à la Rochelle par des équipages échelai n'est pas dans le cas il ne ^{me semble pas} a vendre le traduit de leur poste à la halle à marie de L. R. Le Syndicat signifiant de la façon la plus formelle.

18^{me} M' Bobinie

N'oublie contre cette pratique d'armé des chalutiers Rochelais par des Etellain et huissier qui il est

au courant de certains documents qui ont été faits en haut lieu pour l'enlèvement du marin partagé à la partie Indus Kiel.

18⁴ M. Men

Évoquer le problème du manque d'information souvent préjudiciable à l'image de la profession et proposer que le Syndicat des armateurs s'orienter sur un programme d'information à l'intention des marins.

Puis M' Auger propose une réunion prochaine pour organiser les départs dans l'attente de la fin des évenements en cours.

18⁴ 10 M. Gamy

Precise que les Armateurs et les marins sont tributaires de la cessation de la grève des employés de la halle à maré et des employés de magasin. Fait ressortir les accords qui auraient été négociés entre le Syndicat des employés et M. Bobinac. Peut qu'en solution ma femme a eu confit préjudiciable à son M. Men espérait que la situation me clarifie ^{pour la} Mardi la fin et que dans ce cas les chantiers pourront reprendre la mer. Pour cela il faudra bien entendu organiser les départ en accord avec les marins.

Invoquant le nombre important de mari
présent à cette réunion M'Wau demande
à ce qu'il soit immédiatement procédé à un
vote pour ou contre la continuation de la
guerre en considérant les propositions faites
par les armements.

18¹⁸ Chef Chassieu.

Explique que les noms pourraient apprendre
la mort du fils lors et continuer à dialoguer
avec l'Armement M'Bobone explique en
mentionnant sur le fait des renoncations nécessaires
à certains avant toute chose Pluvius soci
s'implant dans la ville pour reclamer un vote
~~sur la mort~~ sans délai. M'Bobone confirme
son accord pour ce vote et promet à nouveau que
18²³ M'Garry ^{ces} fournir de guerre sont payés

Rappel que en 1963 la guerre a été déclenchée
par les mariés et qui aucune rédemption ne fut
versé au guerrier. Tant par l'INSDIC que par
la cause de chantage. Si cette guerre n'aurait pas
été déclenchée par M'Bobone les mariés auraient
été réémunier du fait de la guerre des employés
de la balle à mari qui, occupant l'accès
leur interdisait de débarquer leur horreur.

M. Sanguen prenant la parole princi que
si les marins veulent voter immédiatement
il met à leur disposition le papier des
enveloppes et le matériel nécessaire.

18^h 25 M Ozou Chef militaire du Train
~~propose~~ demande l'annulation du vote
précédent et propose le vote immédiat
pendant que les marins sont rassemblés à
cette réunion.

18^h 30 M Bobanic propose de constituer un
bureau et demander est brevi que le scrutin
soit ouvert à la halle à marée de
10^h à 12^h le lendemain Vendredi 30 Mai.